

CARNET DE VILLAUDRIC

Juillet—Août 2005

Numéro
180



Dans ce numéro :

Souvenez-vous !!!

<i>Le mot du Maire</i>	3/4
<i>20 Août</i>	5
<i>Infos municipales</i>	6/7
<i>Vie Associative</i>	8/11
<i>Si Villaudric m'était conté - Aujourd'hui</i>	11
<i>Histoire de la Haute Ga- ronne</i>	12

Comme tous les ans, maintenant depuis 61 ans, la population de Villaudric commémore la tragédie du 20 août 1944 qui endeuilla de nombreuses familles. Cette année la messe se déroulera

le samedi 20 août 2005 à 11 heures

suivie d'un dépôt de gerbe à la plaque commémorative.

Bonnes vacances à tous.....

Attention à la chaleur, au feu et respectons l'eau.

Les dates à retenir pour les 2 mois

Juillet :

Mercredi 6 : "Villages fleuris"

11 h 15 : Passage du jury

Mercredi 6 : Harmonie Théâtre

20 h 30 : Assemblée générale

Jedi 7 : Fête du terroir

20 h 30 : Réunion de préparation

Dimanche 10 : Club bouliste

14 h 30 : Concours officiel

Mardi 12 : Don du Sang (Fronton)

10h -12 h 30 et 14h 30 - 19 h

Jedi 14 juillet : Fête Nationale

10 h : Dépôt de gerbe au monument aux Morts

Août :

Samedi 20 août : Commémoration

11 h 00 : Messe du souvenirs

11 h 30 : Dépôt de gerbe à la plaque

3 au 26 août inclus: Boulangerie

Fermeture pour congés annuels

carnet@villaudric.fr

Siège : Mairie de Villaudric

Responsable de la publication : Gérard Séguy

Mise en page et impression : Jacqueline Deschamps

Téléphone : 05 61 82 44 13

Télécopie : 05 61 82 96 60

Messagerie : carnet@villaudric.fr

Associations, vous pouvez déposer vos articles
(obligatoirement sur disquette ou e-mail)

Petites annonces soit manuscrites ou e-mail

Pour le Carnet de Villaudric : **mois de septembre**

Jusqu'au 25 août - dernier délai - Merci

Le coin des affaires

A vendre :

- ◆ Caravane Pilote 3,60m - 3/4 places - 2 auvents - Bon état - Bon prix
Tél : 05 61 47 50 82
- ◆ Filtration épurateur pour piscine hors-sol à cartouche - neuf - 220 volts - débit 9,45 m³/h -
Prix : 100 € Tél : 05 61 82 92 12
- ◆ Machine à laver chargement hublot
Prix : 100 € -Tél.: 05 62 79 06 75 après 19 h
- ◆ Tondeuse électrique - bon état - Prix : 200 €
-Carrelage (30x30) pour pièce 20 m² couleur marron clair Prix : 120€
Tél. : 05 61 82 45 40 vers 13 h ou 20 h
- ◆ Tondeuse Quattro 40 -
Prix : 80 € Tél. : 05 62 79 03 54
- ◆ Camping-car CAPUCINE 5/6 couchages FIAT Ducato D 1996 - 132 000 km - CT OK - Prix : 17 000 €
Tel. : 05 61 81 93 61 - 06 24 33 85 02
- ◆ Cartable à roulettes DDP noir et rouge neuf pour CM² ou collège - valeur 65 € cédé à 50 € Tél. : 05 62 79 11 63
- ◆ Voiture 4x4 enfants - Racing Bronco

électrique avec batterie marque FE-BER - Très bon état - Prix : 150 €
Tél. : 05 62 79 11 63

- ◆ - Chaise haute COMBELLE + coussin Stérilisateur pour biberon électrique TIGEX
- Babycook (robot cuiseur- mixeur-rappeur)
- Jouets bébé :
-Flexi - boulier Playskool - Tableau découverte Fisher-Price - Portique clowns tissu Aubert - Mobile musical
- Portique balançoire bébé
- Sièges de bain
Tél. : 05 62 79 03 84
- ◆ Gazinière SCHOLTES vitro céramique - Très bon état
Prix : 90 € Tél.: 05 61 82 36 44 (HR)

Recherche :

- ◆ Personne pour couper cornes, sabots de trois petites chèvres
Tél. : 05 61 82 94 90 ou 06 20 76 56 09 (laisser message)

A louer :

- ◆ Grand T2 de 93 m² + terrasse couverte 25 m² + terrasse découverte + abri voiture
Cellier, cuisine avec éléments intégrés, salle à vivre 40 m², dégagement avec placard, salle de bain, WC, chambre avec placard.
Double vitrage, isolation norme EDF, chauffage individuel au gaz de ville (7 radiateurs)
Le tout sur jardin clôturé de 3 000 m²
Loyer : 500 € Charges : 50 €
Tél. : 05 61 82 44 43 (après 20 h)

Offres d'emploi :

- ◆ CASTRATION de maïs semence - Bessières - Villemur - Route de Villebrumier
Vers le 10 juillet et jusqu'au 10 août
Pour s'inscrire : avoir + de 16 ans - pouvoir se déplacer seul (scooter, mob, vélo, voiture) - Être motivé
GAEC du Colombier 232 chemin des Gasques BESSIERES
Tél. : 05 61 35 34 28

LES NUMÉRIQUES VERTS

MAIRIE: Lundi après-midi	
Mardi matin	
mercredi, jeudi	
de 9h à 12h / 14h à 18h	
Samedi matin	
Téléphone :	05 61 82 44 13
Fax :	05 61 82 96 60
Messagerie :	mairie@villaudric.fr
Site Internet :	http://www.villaudric.fr
Salle des Fêtes	05 61 82 88 89
Garderie	05 61 82 62 66
École Maternelle	05 61 82 62 66
École Élémentaire	05 61 82 41 91
Stade	05 61 82 62 81
CAJ	05 62 79 36 21
La POSTE	05 61 82 43 96

Presbytère	05 61 82 41 42
Fax :	05 61 82 83 40
Docteur DIRANI	05 61 82 90 79
Infirmières BISEAUX – ROUX	06 11 11 33 70
	ou 06 88 94 22 39
Laboratoire Médical Fronton	05 61 82 65 06
Laboratoire Médical Villemur	05 61 09 90 40
AMBULANCES JP CUNNAC	05 61 35 30 14
FUNÉRARIUM	05 61 82 91 90

GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
SAMU	15
Centre antipoison	05 61 49 33 33
EDF	
Renseig clientèle	0 810 82 93 72
Dépannage électricité 24 h/24	0 810 33 31 31
GDF	
Dépannage gaz 24 h/24	0 810 43 30 81
Correspondante "La Dépêche du Midi" Mme CAMUS	05 61 82 94 22
Correspondante "Le Petit Journal" Mme Brancy	05 63 67 39 58

Le mot du Maire

CANTINE SCOLAIRE

Nouveau rappel du règlement de la cantine scolaire. **L'inscription et le paiement** doivent se faire **obligatoirement** avant chaque trimestre. Pour la rentrée 2005/2006, l'inscription, le choix des jours de présence et le règlement seront enregistrés par le secrétariat jusqu'au 31 août dernier délai.

Les enfants qui ne rempliront pas ces conditions ne pourront pas être acceptés à la cantine. De la même façon, si les parents ne se sont pas acquittés le jour de la rentrée des règlements de cantine ou de garderie, leurs enfants ne seront pas accueillis dans ces services.

La gestion de ces services communaux est difficile pour le personnel communal. Elle est rendue encore plus lourde par l'envoi des lettres de rappel, les appels téléphoniques aux parents pour gérer les effectifs et passer les commandes des repas.

ECOLE MEDIATHEQUE

M. Calestroupat, l'architecte retenu pour l'extension de l'école Élémentaire et la construction de la Médiathèque s'était engagé à faire avancer ces deux dossiers rapidement.

Il a présenté une première esquisse au Conseil Municipal qui a validé le principe architectural proposé. L'esquisse a été également pré-

sentée à Mme Spettel Directrice de l'école Élémentaire. Le principe étant de valider l'architecture générale des deux projets, sans rentrer dans le détail, avant de rencontrer l'architecte des Bâtiments de France. Son avis est important, c'est un passage obligatoire avant le dépôt du permis de construire. Les deux bâtiments sont dans le périmètre de protec-

tion des deux bâtiments classés de la commune.

La rencontre avec Madame Brou-Poirier, architecte des Bâtiments de France a eu lieu le 27 juin. Celle-ci a accepté le projet architectural, et a précisé quelques détails d'aménagement extérieurs. Le permis pourra être déposé dans la deuxième quinzaine du mois de juillet.

UN ECRIVAIN CENTRAFRICAIN A VILLAUDRIC (article compte-rendu dans la Dépêche du Midi)



Samedi 28 mai, l'écrivain Centrafricain Pierre Sammy Mackfof, accompagné de ses hôtes villaudricains Josette et Bertrand Roumens, était à la mairie de Villaudric pour une rencontre conviviale avec les responsables municipaux. Dans ses paroles d'accueil, Gérard Ségué, maire de Villaudric, a exprimé le plaisir qu'il avait à accueillir une

personnalité comme Pierre Sammy Mackfof, écrivain reconnu et ancien ministre de l'Education Nationale de la République Centrafricaine.

Après des remerciements

émus Pierre Sammy a retracé son parcours scolaire et universitaire en insistant sur l'accueil chaleureux qu'il avait rencontré à l'Ecole Normale d'Instituteurs d'Auch. Ensuite il suit une formation d'inspecteur de l'enseignement primaire à l'Ecole normale supérieure de Saint Cloud et termine ses études à l'Université libre de Bruxelles où il obtient un diplôme en sciences de l'Education. En 1969 il est nommé à Bangui chef de service de la Pédagogie et de la Formation au ministère de l'Education nationale et en 1974, il crée et dirige le premier Institut pédagogique de la République Centrafricaine. En 1980 il est nommé minis-

(Suite page 4)

tre de l'Education nationale. Un coup d'Etat interrompt sa carrière politique jusqu'en 1987 où il est à nouveau ministre. De 1993 à 1998 il est député de sa ville natale Bangassou. Actuellement il partage son temps entre l'écriture, les activités politiques et la gestion de sa ferme.

Les premiers écrits sont des écrits pédagogiques destinés à l'enseignement de la langue française. Bientôt naît l'idée d'écrire l'histoire d'un jeune chef Bandia. En 1967 les éditions Armand Colin publient Mongou, fils de Bandia destiné aux élèves de CM et

de 6^{ème}. Onze ans plus tard les éditions Hatier éditent dans la collection *Monde noir* le premier roman de Pierre Sammy Mackfof, *l'Odyssée de Mongou*. Le personnage de Mongou est aussi le héros du roman *les Illusions de Mongou*. En 2003 paraît *De l'Oubangui à La Rochelle ou le parcours d'un bataillon de marche 18 juin 1944-18 juin 1945*.

L'œuvre de Pierre Sammy Mackfof est nourrie de la tradition orale du peuple Bandia dont il s'est imprégné dans son enfance et lors de ses tournées d'inspecteur itinérant. Il s'agit d'une œuvre romanesque –

l'auteur insiste sur ce point – mais l'histoire des héros est intimement liée aux péripéties politiques de la République Centrafricaine. Le lecteur des *Illusions de Mongou* vit les émotions et les sentiments du héros ; en même temps il comprend la complexité de la décolonisation, des relations entre Africains et Européens, entre Blancs et Noirs.

En tant que pédagogue et écrivain Pierre Sammy Mackfof est un militant de la francophonie. Le français est la langue officielle de la République Centrafricaine mais son enseignement est gêné par

l'absence de livres pour les élèves et l'ensemble de la population. Des livres permettraient d'élever le niveau d'instruction et d'améliorer la vie des Centrafricains.

Pierre Sammy Macfof doit revenir à Villaudric. Nous lui avons fait deux promesses : faire connaître son œuvre – ses livres seront disponibles à la bibliothèque de Villaudric – et étudier les possibilités pour envoyer des livres dans une école centrafricaine.

MESURES DE VITESSE.

La vitesse des véhicules a été contrôlée sur des voies où la vitesse est limitée à 50 km/h. Les résultats de ces relevés amènent plusieurs constatations.

Les automobilistes à près de 64% roulent en dessous de la vitesse autori-

sée; ils sont 85% en dessous de 60 km/h, mais il y a encore des excès inacceptables dans des zones limitées à 50 km/h puisque des vitesses de 100 à 109 km/h ont été observées !!!

Les voies les plus sensibles sont la route de

Fronton, la route de la Gare, la route de Bouloc, toutes dans le sens de la rentrée et, à un degré moindre, le début de la rue de la Négrette, elle aussi dans le sens de la rentrée.

Route de Bouloc, le plateau traversant a prouvé

son efficacité mais certains véhicules reprennent de la vitesse jusqu'au village. Le programme de travaux déjà définis sera progressivement réalisé, un essai de plateau berlinois sera prochainement réalisé.

FREQUENCE DES VITESSES PAR TRANCHES EN %								
S=sortie - E=Entrée	< 30	30-40	40-50	50-60	60-70	70-80	>80	Maxi relevé
Route de Fronton S	7,2	23,7	41,2	24,4	3,1	0,5	0	79
Route de Fronton E	3,8	4,4	18,2	32,6	25,6	11,8	3,5	104
Rue de l'Aucenelle	42,6	43,6	11,5	1,8	0,5	0	0	
Route de la Gare E	10	16,6	37,1	24,7	8,5	1,2	1,9	88
Rue de la Négrette S	2,7	11,6	39,9	36	8,2	1,4	0,3	100
Rue de la Négrette E	4,9	16,5	34,9	28,3	12,8	2,3	0,3	90
Rue de la Négrette Château E	32,7	54	13,1	0,2	0	0	0	51
Rue de la Négrette Château S	33,2	49,5	15	2,2	0,1	0	0	62
Route de la Gare S	10,3	8,7	21,4	32,6	19,6	6,5	0,9	93
Route de Bouloc surpresseur	16,8	21,2	25	20,6	10,9	5	0,6	83
Route de Bouloc ponceau E	7,3	4,2	18,6	31,2	26	8,1	4,5	109
Route de Bouloc cimetièrre E	72,8	17,6	6,9	2,8	0	0	0	58
Route de Bouloc Stade E	6,9	6,6	28,4	27,3	22,8	5,5	2,4	92

Le 20 août : Témoignage de M. Jean Pissinis

Comme tous les ans, maintenant depuis 61 ans, la population de Villaudric commémore la tragédie du 20 août 1944 qui endeuilla de nombreuses familles. Cette année la messe se déroulera **le samedi 20 août 2005 à 11 heures** suivie d'un dépôt de gerbe à la plaque commémorative. Nous publions cette année le témoignage de M. Jean Pissinis. Il habitait à l'époque des faits à l'actuelle maison de M. et Mme Héraïl (Chai Rougevin)



Dimanche 20 août, nous étions attablés et il était aux environs de 14 heures. Depuis quelques instants nous entendions le ronronnement de véhicules circulant dans la rue, aussi mon père Marcel est sorti voir ce qu'il se passait. Bientôt, en compagnie de ma sœur Catherine et de mon voisin Stéphane Liwara, nous avons rejoint le dehors. La curiosité aidant, j'avais 16 ans et ma sœur 18, nous avons trouvé un observatoire idéal en escaladant un arbre situé dans le parc de la propriété de Mme Vernier (actuellement propriété de M. Rougevin-Baville). De là, nous pouvions observer tout ce qu'il se passait sur la route de Villemur. Cette 1^{ère} colonne, qui n'était pas très importante, était arrêtée au fond de la côte, à hauteur de la ferme Garrigues. Comme il faisait très

très chaud, les Allemands, noirs de poussière (la route de Bouloc à Villaudric n'était pas encore goudronnée) se lavaient et se désaltéraient au puits de M. Cammas situé au bas de la côte (actuellement chez Jacques Garrigues). A un moment donné, nous avons vu au loin un véhicule qui arrivait en reculant, un homme debout à la portière agitait un drapeau blanc. Quand les soldats l'ont vu, l'un d'eux est monté sur le véhicule de tête et lui aussi a agité un drapeau blanc. Les véhicules se faisaient face puis il nous a semblé qu'un dialogue s'instaurait entre les représentants du maquis et les soldats. Les autres soldats se sont alors vite rhabillés et ont repris leurs armes. Voyant que la discussion se poursuivait, nous sommes descendus de notre perchoir et nous

avons décidé d'aller raconter ce que nous venions de voir au café. Sur le chemin, nous avons vu M. de Pons à l'entrée du château qui nous a vivement conseillé de rentrer chez nous et de nous barricader. Curieux et encore confiants, nous avons poursuivi notre chemin récupérant au passage M. Albert Bourgue (il était ouvrier agricole chez M. de Pons). Nous arrivons au café, il y avait pas mal de monde, joueurs de belote, consommateurs et nous n'étions pas sitôt attablés que de nouveau des véhicules défilent dans la rue. C'est la deuxième colonne qui s'étire maintenant tout le long de la rue. Les véhicules s'arrêtent et les soldats envahissent bientôt le café. Ils se servent avec les bouteilles rangées sur les étagères, boivent abondamment. Ils réclament aussi de l'eau pour se laver. Voyant la tournure que prennent les événements et nous rappelant les paroles de M. de Pons, nous partons tous les trois la peur au ventre. Nous n'avions pas fait 50 mètres que nous avons entendu et vu une fusée éclairante qui semblait venir du côté du cimetière. Nous hâtons nos pas. Un side-car passe en trombe, il rejoint certainement la 1^{ère} colonne pour donner l'alerte. Vite nous rentrons chez nous et à peine dedans nous entendons les premiers coups de feu. A l'intérieur nous nous retrouvons huit ou neuf, des voisins ont rejoint notre maison. Très vite les tirs redoublent d'intensité, les projectiles retombent dans

la cour. Des coups à la porte d'entrée, on tente de l'enfoncer. Marcel essaye de la bloquer avec tout ce qui lui tombe sous la main. La panique s'installe, tout le monde pleure, les femmes prient, les coups redoublent et nous décidons d'évacuer la pièce. Nous sautons par la fenêtre de la cuisine et nous allons nous réfugier dans l'écurie toute proche. Nous nous cachons comme nous pouvons. Des soldats contournent le bâtiment et par la placette voient la fenêtre de l'écurie. Ils soulèvent la bâche qui sert de carreau et tirent des salves de mitrailleuse à l'intérieur. Par bonheur personne n'est touché. Nous partons alors nous réfugier dans un autre local, la buanderie située de l'autre côté du bâtiment. En passant, un soldat a vu notre manège, mais il n'a pas esquissé de menaces. Nous sommes restés là une bonne heure, puis Marcel, n'entendant plus rien est monté au grenier et de part le « finestrou » a pu observer ce qu'il se passait. Les véhicules étaient partis, il décida alors de sortir sur la rue. Tout de suite il vit Geoffroy Ferré allongé sur le trottoir, blessé. Plus tard encore nous sortîmes tous. Là j'ai vu mon père qui transportait sur une échelle qui servait de brancard, le corps sans vie de Fernand Fauré (il habitait avec sa famille sous les arcades, il était facteur à Villaudric). Traumatés par ce qu'il était arrivé, la famille par peur de nouvelles colonnes est allée se réfugier chez la famille Marcolin à Bordeneuve.

Informations Municipales

État civil

Mariage :

Éric BENARD et Catherine JEAN le 25/06/05

6 chemin de la Garenne

Patrick POIRAUD et Ilze GRIKE le 25/06/05

385 route de Vacquiers

Gérard TOUCH et Hélène GAGGERO le 25/06/05

3 route de Gourdis

Don du Sang

Une collecte de sang aura lieu à **FRONTON** salle Gérard Philippe

Le mardi 12 juillet de 10 h à 12h 30 et de 14 h 30 à 19 h



Association amicale des anciennes et anciens élèves de Berthelot

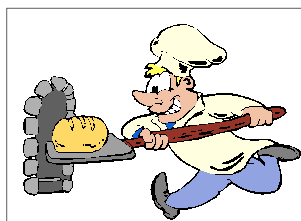
Un exemplaire de l'annuaire 2005 des anciens élèves de Berthelot est consultable au secrétariat de mairie.

L'Association des Anciennes et Anciens Élèves serait heureux d'accueillir ceux de la commune qui ont fréquenté cet établissement.

Pendant les vacances

La Bibliothèque municipale sera ouverte :

- ◆ Le MARDI de 9 H 30 à 11 H 45
- ◆ Le VENDREDI de 9 H 30 à 11 H 45



La **BOULANGERIE** sera fermée
pour congés annuels

du mercredi 3 août au vendredi 26 août 2004 (inclus)

Reprise de la tournée le 29 août

14 Juillet 2005

14



Juillet 2005

La cérémonie commémorative se déroulera au monument aux morts, en présence des Anciens Combattants. Venez nombreux commémorer la victoire de la Liberté et des Droits de l'Homme et du Citoyen

Judi 14 juillet à 10 h 00 (canicule oblige...)

Dépôt de gerbe au monument.

Village fleuri

La commission du Conseil Général et du Conseil Municipal effectuera la visite des sites communaux et des "maisons fleuries" inscrites à l'édition 2005. **Le mercredi 6 juillet à partir de 11h 15.**

Témoignage de la vie courante

Nous sommes plusieurs familles ayant fait le choix de garder nos parents âgés au sein de notre foyer.

Ce choix demande des moyens logistiques : l'A P A du Conseil Général, - les associations d'aide aux personnes âgées comme l'ACEF Ville-mur, et le service des infirmières libé-

rales plus particulièrement celles de Villaudric.

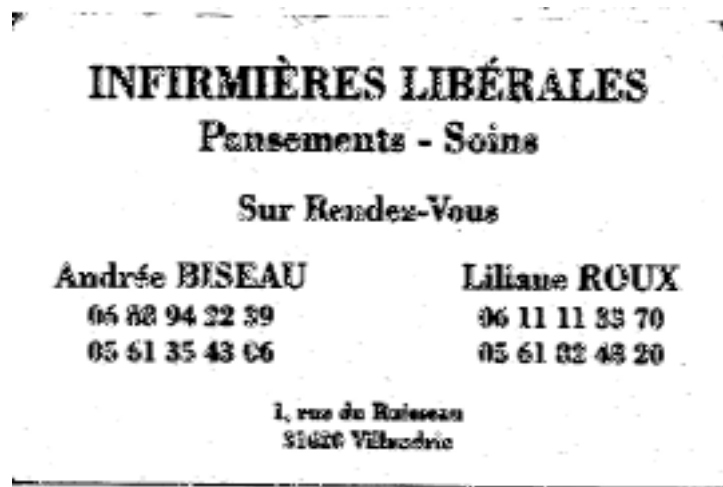
Je tenais à témoigner ma reconnaissance et ma satisfaction auprès de ce personnel pour la qualité des relations humaines qu'il nous apporte.

Pour nous famille c'est un soulagement que de bénéficier de tels services

grâce à leur disponibilité et gentillesse les infirmières assurent les soins et les toilettes chose qui n'est pas évidente dans les relations parents - enfants de notre génération.

Odile Lefèvre

Puisque ce témoignage rend hommage aux infirmières de Villaudric nous vous rappelons les coordonnées du cabinet d'infirmières.



Une bien triste histoire !!!!!

Jeudi 2 Juin 2005

Ce matin-là, Dorian, Léa, Maléna, Lucas, Enzo.....

s'apprêtent à verser leur arrosoir bien rempli sur leurs plantationsMais deux des six jardinières ont disparu. Introuvable aussi un pot de thym citron, réservé à un prochain atelier de senteurs. On cherche dans l'école, on se renseigne auprès des classes voisines : un joyeux plaisantin n'aurait-il point fait une bonne blague pour débiter cette journée ensoleillée ? Mais NON, il faut se résigner : VOLEES, elles ont été volées !!!

Ce vol fait suite à une trop longue liste d'intrusions et de dégradations dans l'enceinte de l'école.

Comprendre.

C'est difficile quand on a deux ans et qu'on vient à l'école pour rire, jouer, courir, danser découvrir que le monde est beau.

Que les auteurs de ces actes mesurent que leurs premières victimes sont des enfants, de très jeunes enfants qui n'ont pas besoin de prendre conscience si vite que la vie n'est pas un conte de fées et que monstres, bandits et autres esprits malfaisants et destructeurs peuvent malheureusement sortir des livres.

F. Escoubois

Amitié Villaudricaine

ACTIVITES

PASSEES

Judi 23 juin : Les enfants de CP / CE1 ont eu la gentillesse de nous rendre visite au club. Nous avons pu leur faire écouter le Secret de Maître Cornille, un joli conte de Daudet, les initier au Loto et partager notre goûter avec eux. Un bon moment passé ensemble... ! Merci, les enfants.

ACTIVITES

PROCHAINES

Juillet et août : le club est en sommeil. Cela ne doit pas nous empêcher de rendre visite à ceux qui sont isolés et ont des difficultés pour se déplacer !

Judi 15 septembre : reprise des activités, avec **Goûter** d'anniversaire pour les membres du club nés en août et septembre, et petit loto.

Du **mardi 4 au jeudi 6 octobre** :

Voyage en Aquitaine.

(Attention, les dates, le programme et le prix ont été légèrement modifiés).

Départ de Villaudric le mardi 4 à 7 h 30 ; au départ de Sabres, **parcours en train aux voitures classées Monuments Historiques**, visite guidée de **l'Ecomusée de la Grande Lande à Marquèze**, dans le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, pour un rendez-vous au XIXème siècle dans la société rurale, avec étape gastronomique ;

Club bouliste Villaudricain

visite de la **dune du Pyla**, escalade pour les plus courageux ; arrivée à **Arcachon**, installation à l'hôtel, dîner dans un restaurant en front de mer. Le lendemain, embarquement à bord d'une vedette pour une **balade bateau sur le bassin** commentée par le capitaine : parcs ostréicoles, île aux Oiseaux, presqu'île du Cap Ferret, la grande dune du Pyla ; déjeuner dans un restaurant du port d'Arcachon ; **visite guidée en petit train de la ville d'Hiver** avec ses magnifiques villas ; visite libre du Parc Mauresque et de la ville. Le lendemain, jeudi, **Saint-Emilion**, avec circuit en train dans le vignoble, repas, visite et dégustation au **château Roquebelle** et visite libre du village. Retour à Villaudric vers

La recette du mois de l'Amitié : Un bon été malgré la canicule

Ingrédients : *Des repas frais et légers, des vêtements légers, du bon sens, une bouteille d'eau, un téléphone, une bonne dose d'optimisme. On peut ajouter un petit ventilateur.*

Levez-vous pas trop tard, ouvrez en grand fenêtres et volets pour faire entrer la fraîcheur matinale, refermez -les soigneusement une heure après, au plus tard vers 10 h.

Portez des vêtements légers.

Prenez des repas légers, mangez des fruits.

Évitez thé, café et boissons sucrées mais ayez toujours une bouteille d'eau à portée de main.

Rafraîchissez-vous avec un brumisateur ou une douche. Le ventilateur peut aussi être utile.

Remuez le moins possible ; évitez de sortir aux heures chaudes.

Téléphonez à vos petits-enfants, à vos amis et à vos voisins isolés. Donnez -leur un peu de votre optimisme : eux aussi en ont besoin. Et si ça ne va pas, dites -le leur !

Le président et les membres du conseil vous souhaitent un excellent été à température modérée...

Harmonies Théâtre

Le **Mercredi 6 Juillet à 20h30**, salle des Fêtes de Villaudric aura lieu
L'Assemblée Générale de l'Association Harmonies Théâtre
(Activités enfants et adultes)

Ordre du jour :

- Rapport d'activités
- Rapport financier
- Questions diverses
- Renouvellement du Bureau

Toutes les personnes concernées ou intéressées par nos activités y sont cordialement invitées.

Amicale Loisirs Villaudric

A LA RENTRÉE !!!

SAISON 2005 -2006

GYMNASTIQUE : à compter du 20 Septembre 2005 (Salle des fêtes de Villaudric)

Mardi

- 9h15 à 10h15 : Gym tonique
- 10h15 à 11h15 : Gym douce
- 18h à 19H : Gym tonique
- 20h à 21H : Gym tonique



Jedi

- 19h00 à 20h00 : Gym tonique
- 20h00 à 21H00 : Gym tonique

PEINTURE ET ENCADREMENT : à compter du 6 Septembre 2005 (Salle des aînés)

Mardi après-midi à partir de 14 heures

LANGUES :

*Seuls les cours d'anglais sont envisagés. Nous sommes en contact avec des intervenants.
De plus amples renseignements seront donnés à la rentrée.*

TARIFS :

Adbésion + assurance 10€ par personne (payables à l'inscription)

Cotisation mensuelle : 20€ (payable en début de période)

Cotisation trimestrielle: 45€ (payable en début de période)

Cotisation annuelle : 120€ (payable en début de période)

Inscriptions au début des cours.

Pour tout renseignement vous pouvez téléphoner à

ARTICO Joseph : 05 61 82 48 89

HILAR Lisou : 05 61 82 91 04

MANNEVILLE Josselyne : 05 61 82 46 96

A BIENTÔT

LE BUREAU

C.I.J. Villaudric Football

Suite à l'Assemblée Générale un nouveau bureau est formé:

Président : PRADEAU Gérard

Vice Présidents : BREGAIL Jean CAMUS Richard

Secrétaire : ROBERGE Violette

Trésorière : LHEMANN Carole

Responsables École de Foot :

PENDARIES Ghyslaine MARZELIERE Cathy

Membres actifs : RECHOU Eric MOULIN Marie Josée

MAUREL Jean Pierre BERHAUT Nadine

ADELLE Christian



Nous accueillons toutes les personnes qui seraient intéressées pour donner un peu de temps pour le Club et les enfants. Merci
Le président

Club Bouliste Villaudricain



Le 3^{ème} challenge inter-villages s'est disputé à Bouloc le samedi 25 juin, Fronton a remporté cette compétition amicale contre

les clubs de Bouloc et Villaudric.

Bravo à tous et à toutes pour votre participation ainsi que pour votre sportivité.

Le club de Villaudric a fini 2^{ème} et le club de Bouloc 3^{ème}.

Le 2^{ème} tour de la coupe de France s'est déroulé à Villaudric le samedi soir 18 juin, nous recevions

Ramonville, nous, nous sommes qualifiés pour le 3^{ème} tour avec beaucoup d'efficacité à la suite de parties difficiles et acharnées.

BRAVO A TOUS !!!!!

Merci à tous les supporters venus nombreux nous encouragés et à bientôt pour le 3^{ème} tour.

Le 10 juillet à partir de 14h30, aura lieu le 2^{ème}

concours officiel à Villaudric, il se déroulera en doublettes avec une mise de +150€.

Pendant les vacances d'été, le mardi soir à partir de 21h, les pétanqueurs se réuniront sur le boulo-drome, pour des parties amicales et « à la fraîche »

Nous vous attendons nombreux et nombreuses.

LE BUREAU

Inter-Associations Villaudric



Toutes les associations vous convient au grand "Vide-Greniers" ouvert exclusivement aux particuliers et dans la limite des places disponibles.

Le dimanche 11 septembre 2005, de 9 h à 18 h pour les chineurs

Réservez cette date en tant qu'exposants ou acheteurs nous vous attendons.

Pour les nouveaux exposants, les bulletins d'inscriptions sont disponibles à la mairie ou chez les commerçants .

Emplacement 3 ml = 7,5 € et 6 ml maxi = 15 €

Inscriptions jusqu'au 3/9/05

Attention places limitées ne tarder pas !!!!

Pré-inscription : <http://www.villaudric.fr>

Contact : vide.grenier@villaudric.fr

Fête du Terroir 2005

En vue de l'organisation de la 4ème fête du Terroir 2005 qui se déroulera cette année le **Dimanche 2 octobre**, une réunion préparatoire aura lieu le **jeudi 7 juillet à 20h30** à la Salle des Associations.

Commerçants, producteurs, exposants si vous souhaitez participer à cette manifestation, nous vous attendons à cette réunion.

Les associations sont également invitées en vue d'une éventuelle organisation d'un forum.

Les écoles de Villaudric et leurs élèves

Suite à la première réunion, le groupe des participants a décidé d'organiser dès la rentrée de septembre des réunions mensuelles afin d'avancer dans la réalisation de cette organisation.

Cette réunion se déroulera le vendredi 16 septembre à 20h30 à la Mairie. Toutes les personnes intéressées par cette rétrospective sont invitées à y participer.

Si Villaudric m'était conté : AUJOURD'HUI



Après quatre semaines de travaux, l'entreprise SEROBA a terminé l'aménagement du parking du cimetière

Deux ou trois bons arrosages seront nécessaires pour faire durcir les couches de gravier.



Le premier ralentisseur est maintenant opérationnel, il sécurisera en partie la route de Bouloc au niveau du stade et du cimetière.

Histoire de la Haute Garonne et sa région.

La division en 39 cantons est restée intacte. Quelques changements cependant sont à noter dans la répartition des communes entre les cantons. C'est ainsi que les deux communes de Calmont et de Gibel, qui appartenaient d'abord au canton de Cintegabelle, furent rattachées, en 1810, au canton de Nailloux et changèrent ainsi d'arrondissement. La commune de Peyssies est passée en 1819 du canton du Fousseret à celui de Carbonne. Celle de Bérat, par contre, a été séparée du canton de Carbonne en 1833 pour être réunie à celui de Rieumes. Enfin récemment, en 1922, après de longues demandes, la commune de Montjoire vient de passer du canton de Fronton à celui de Montastruc. Il faut relever aussi le changement de dénomination d'un des cantons qui s'est produit en 1888 ; en raison de sa situation tout à fait excentrique et de son accès difficile, l'antique ville de Saint-Bertrand perdit alors son titre de chef-lieu cantonal au profit de Barbazan.

Il y a plus de mouvements à relever si l'on considère les territoires des communes. Sans parler des modifications de détail qui ont été effectuées en assez grand nombre, en particulier lors des opérations préparatoires à l'établissement du cadastre, de l'an IX à 1850, et d'abondantes affaires de délimitation, retenons que le nombre des communes a été sensiblement réduit au cours du XIXe siècle. Il était sous le Consulat de 625 pour les quatre arrondissements conservés en 1808. Mais déjà l'on se plaignait de

l'exigüité des moyens de certaines de ces communes, très peu peuplées, et où l'on ne trouvait pas de « sujets capables » d'exercer les fonctions d'administrateur. Dès l'an X, un arrêté ordonna qu'en attendant des réunions à l'étude, plusieurs communes seraient administrées par le même maire. Ainsi le maire de Launaguet dut administrer aussi Croix-Bénite, Fombeuzard et LeCamville (Aucamville) ; celui de Pechbonnieu eut à s'occuper de Labastide-Constance ; celui de Lagrault exerça ses pouvoirs à Cabanac et Lamothe-Cabanac, etc., etc. Il y eut d'autres réunions provisoires de ce genre en 1816. Mais tout cela n'allait point sans récriminations. En 1817, et dans la suite, on rétablit bon nombre des mairies supprimées. Des réunions définitives de communes furent prononcées à diverses époques sous la Restauration et sous Louis-Philippe. Bien que beaucoup de propositions n'aient point abouti, on constate la disparition d'une trentaine de communes depuis 1801, ce qui ne laisse point d'en faire subsister encore un assez bon nombre fort peu peuplées, le problème ayant été d'ailleurs accentué en bien des cas par la diminution générale de la population, que nous aurons à constater. A côté de ces suppressions, il convient de relever aussi quelques créations par le démembrement de communes trop étendues ; telles les créations faites aux dépens des communes d'Aspet, de Villemur, etc. Ces créations sont en général de date assez récente. Au

total, le nombre des communes du département a varié au cours du siècle. Il était réduit en 1851 à 579 ; il est présentement de 589.

Nous n'exposerons pas ici l'organisation des pouvoirs locaux qui, tant dans le domaine communal que dans le domaine départemental, ne présente, pour la France unifiée depuis la Révolution, aucun intérêt à être étudiée dans le cadre d'un département. Qu'il s'agisse du choix et du rôle des préfets, des sous-préfets et des maires, de la désignation et de l'importance des conseils généraux, d'arrondissement et municipaux, des rapports de ces autorités locales entre elles et avec le pouvoir central, du fonctionnement des administrations diverses dans l'intérieur du département, ce sont là maintenant, non plus comme sous l'Ancien régime, des particularités locales mais des faits d'ordre national, dont l'examen ne serait donc point à sa place ici. Par contre, il convient d'indiquer que les groupements plus étendus, constitués par les grands services, dont le département fait partie, ont été modifiés plusieurs fois au cours du siècle et sont très divers entre eux.

Dans le domaine de l'administration religieuse, il y eut sous la Restauration une modification de l'état de choses créé par le Concordat de 1801. Les négociations entreprises en 1817 par les ultras, qui songeaient alors au rétablissement complet de l'ancienne organisation de l'Église, échouèrent ; mais il en résulte l'augmentation du nombre des diocèses, qui avait été fixé seulement à

60 par Napoléon. De telle sorte qu'en 1822, le département de l'Ariège, jusque-là réuni à la Haute-Garonne dans le diocèse de Toulouse, reçut un évêché distinct, et la Haute-Garonne constitua désormais à elle seule l'archidiocèse de Toulouse, dont les diocèses de Montauban, de Pamiers et de Carcassonne furent les suffragants. Rien n'a été changé depuis à cet égard.

L'église réformée consistoriale de la Haute-Garonne comprenait, depuis son organisation en 1804, les paroisses ou sections de Toulouse, de Calmont et de Revel qui embrassaient tout le département ; en 1852 on y ajouta le canton de Dourgne (Tarn) ; en 1867 et en 1878, la paroisse de Carcassonne s'étendant sur les arrondissements de Castelnaudary, Carcassonne et Limoux ; plus tard, la région du Gers. Après la séparation des Églises et de l'État (1905), les églises réformées évangéliques de Toulouse, de Calmont-Gibel et de Revel se sont organisées en associations culturelles et ont formé avec les églises des départements voisins une union régionale qui comprend les anciens Consistories de Toulouse (Haute-Garonne, Aude et Gers), de Montauban et Négrepelisse (Tarn-et-Garonne), du Mas-d'Azil et de Saverdun (Ariège), et d'Orthez (Basses-Pyrénées). Cette union est dirigée par le Synode régional des Pyrénées.

À suivre